



**HAL**  
open science

## Conclusion générale: Une nouvelle critique territoriale?

Alain Faure

► **To cite this version:**

Alain Faure. Conclusion générale: Une nouvelle critique territoriale?. Les politiques publiques à l'épreuve de l'action locale. Critiques de la territorialisation, L'Harmattan, p. 275-283, 2007. halshs-00196494

**HAL Id: halshs-00196494**

**<https://shs.hal.science/halshs-00196494>**

Submitted on 12 Dec 2007

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ouvrage codirigé avec Emmanuel Négrier, parution chez l'Harmattan en novembre 2007, sous le titre « L'action locale à l'épreuve des politiques publiques. Critiques de la territorialisation »

## CONCLUSION GENERALE :

### UNE NOUVELLE CRITIQUE TERRITORIALE ?

*Alain Faure*

Dans l'introduction générale, Emmanuel Négrier a souligné le bouillonnement théorique et empirique des 32 contributions en se réjouissant de la vitalité des stratégies scientifiques mobilisées. Au rang des avancées les plus visibles, il a constaté d'une part que les analyses sonnaient le glas d'une croyance franco-cartésienne dans les vertus intrinsèques de la décentralisation et de la déconcentration, et d'autre part que les recherches des années 2000 semblaient s'émanciper heureusement de l'incomplétude des lectures sociologiques par trop verticales (années 80) ou horizontales (années 90). Enfin, il a noté que la jeune recherche s'investissait résolument et sans complexe dans la triple voie des enquêtes empiriques lourdes, du comparatisme international et des tentatives de décloisonnement théorique. Le père de la *contingence territoriale* (Négrier 2007) a même observé avec quelque gourmandise la résurgence d'une solide controverse académique opposant les *Anciens*, qui diagnostiquent un mouvement de standardisation de l'action publique, aux *Modernes*, qui repèrent les indices d'un processus de différenciation territoriale.

C'est sur ce clivage, qui n'est ni spontané ni nouveau, que nous souhaitons conclure ces travaux. Nombreux sont les ouvrages collectifs qui ont annoncé et déjà commenté cette opposition dans la communauté scientifique de science politique. A l'échelle française, il semble même presque possible d'en territorialiser la genèse à la lecture de la littérature grise produite dans les années 2000 par les laboratoires de recherche du CNRS. Les Rennais du CRAPE<sup>1</sup> ont ouvert le bal en suggérant qu'il était opportun d'opérer un « *refroidissement théorique* » pour raison garder face aux turbulences apparentes liées à la territorialisation des politiques publiques depuis le tournant néo-libéral des années 80 (Fontaine Le Bart 2002). Jusque dans l'avant-titre de leur ouvrage (*To change or not to change*) filtrait le message d'une nécessaire mise à distance des

---

<sup>1</sup> [www.crape.univ-rennes1.fr](http://www.crape.univ-rennes1.fr)

analyses trop vite envoûtées par les illusions territoriales du changement. Des Bordelais du CERVL (devenu SPIRIT depuis peu<sup>2</sup>) ont contre-attaqué en organisant un colloque qui mettait « *en débat* » les cadres d'analyse de l'action publique locale et qui confrontait ouvertement *policies* et *politics* autour des enjeux de leadership territorial (Sciences de la Société 2001, Smith Sorbets 2003). Quelques années plus tard, des chercheurs du CERAT de Grenoble (devenu PACTE en 2005<sup>3</sup>) se sont posés la *question territoriale* (comme on a pu parler de la question sociale ou de la question urbaine) à la lumière de travaux empiriques récents et de thèses. Dans cet ouvrage, Olivier Mériaux avait mobilisé la métaphore rugbystique du *cadrage-débordement* (cadrage sectoriel puis débordement territorial) pour souligner le brouillage des *référentiels* nationaux et le retour du politique (Faure Douillet 2005). Durant la même période, la relève rennaise a organisé un colloque sur le poids de la variable partisane dans les politiques territoriales, constatant d'une part que les idéologies territoriales émergentes marquaient la fin des grands récits partisans (Sciences de la Société 2005), et d'autre part que la professionnalisation croissante des collectivités locales véhiculait un pragmatisme raisonné et standardisé d'abord porté par des idéologies professionnelles (Arnaud Le Bart Pasquier 2006). En 2005 enfin, deux congrès de science politique (à Lyon en septembre puis à Lausanne en novembre) ont centré une partie de leurs travaux sur la notion du *changement d'échelles* dans l'action publique en affichant des intentions résolument comparatistes et pluridisciplinaires (AFSP 2005, C4P 2005).

Cette dynamique intellectuelle possède une particularité qui mérite toute notre attention : ses principaux instigateurs revendiquent avec vigueur l'exigence que le déroulé des grands schémas explicatifs soit précédé de solides enquêtes empiriques à la fois microsociologiques et comparatives. Après plusieurs décennies plutôt dogmatiques, statocentrées ou guère explicites dans ce domaine, cette appétence méthodologique sur l'empirie comparée et l'administration par la preuve est une très bonne nouvelle. Avec sa sagesse légendaire, Pierre Muller insiste dans sa conclusion sur le danger qu'il y aurait à ne concentrer ce dynamisme que sur les enquêtes qualitatives et à se couper des avancées anglosaxonnes focalisées sur les enquêtes quantitatives. Il a tout à fait raison et l'étude menée par l'équipe d'Elisabeth Dupoirier atteste de l'utilité de cet éclairage. Mais ne boudons pas notre plaisir malgré ce tropisme qualitatif. Comme le souligne Martin Vanier en conclusion, le colloque des 15 & 16 juin 2006 a permis à la jeune recherche (majoritaire à la tribune) de « mettre à l'épreuve » la théorisation du « fait territorial » et d'esquisser des « dépassements » interdisciplinaires et indisciplinés. C'est à l'aune de cette perspective que nous souhaitons ausculter la controverse entre les *Anciens* et les *Modernes*. Schématiquement, on trouve d'un côté ceux qui diagnostiquent les indices concordants d'une standardisation de l'action publique, et de l'autre ceux qui décèlent plutôt les ferments d'un processus instable de différenciation territoriale. Les premiers adoptent une lecture critique distanciée : ils mettent en avant une éthique du dévoilement pour se prémunir des mirages territoriaux du « changement ». Les seconds adoptent une lecture critique plus empathique : ils

---

<sup>2</sup> [www.cervl.u-bordeaux.fr](http://www.cervl.u-bordeaux.fr)

<sup>3</sup> [www.pacte.cnrs.fr](http://www.pacte.cnrs.fr)

plaident pour une morale de la dialectique qui permette d'éclairer l'étroite imbrication entre les idées et l'action. Les deux postures se rejoignent dans leur volonté d'engager un exercice d'introspection critique sur le pouvoir qui n'est pas nouveau puisqu'il fait même écho aux termes fondateurs du *Traité de la nature humaine* de Thomas Hobbes : parler politique, c'est toujours prendre position sur les fameuses (et mystérieuses) « règles infaillibles de la raison ». Comme l'a suggéré un intervenant en citant Pierre Bourdieu, il est indispensable de se mettre d'accord, *a minima*, sur les terrains de désaccords. Nous concluons l'ouvrage en discutant, aux portes de la (dé)raison territoriale<sup>4</sup> et de la thérapie collective, les prémisses de cette « nouvelle » critique territoriale.

## DEVOILER LES DEVOILEMENTS

À l'heure du bilan sur l'ouvrage, il apparaît en premier lieu qu'une moitié des contributions évoque sans détour la nécessité d'une éthique du dévoilement pour dépasser les lieux communs et autres effets en trompe-l'œil concernant le degré effectif de nouveauté de l'action publique territoriale. Cette vigilance concerne, à 80%, des analyses qui font l'hypothèse que la territorialisation de l'action publique s'accompagne en définitive, et en contradiction avec les apparences, d'une standardisation de ses leviers techniques et de ses effets politiques. Les arguments, qui sont nombreux et détaillés, reflètent schématiquement trois postures de recherche : la dénonciation des illusions rhétoriques, l'identification des réformes territoriales sans portée, et le repérage des résistances techniques invisibles.

La charge la plus appuyée provient des études de terrain qui s'attachent à déconstruire les discours sur le changement. L'analyse de Jérôme Godard montre par exemple comment la territorialisation opère à la manière d'un « concept écran » transformant le recyclage en « innovation », vantant sans cesse des « partenariats » pourtant limités et unifiant sans nuance la pluralité des logiques d'actions. Sur un registre voisin, Rémi Lefebvre décrypte la politique culturelle portée par les élus d'une grande ville, repérant tous les « mots fétiches » qui balisent des stratégies limitées de marketing territorial et qui rendent l'action publique locale « de plus en plus bavarde ». Yolaine Cultiaux pointe le « récit mythique des origines » inventé par une communauté d'agglomération pour promouvoir la participation habitante, soulignant le décalage flagrant entre l'affichage et les effets. Olivier Gautier démasque les « représentations tactiques » de l'ordre politique incarné par un président de Conseil Général et l'étonnante reconversion régionale qui en découle. Dans le domaine de l'emploi, Jean-Raphaël Bartoli et Olivier Mériaux évoquent avec précision l'écart qui sépare les orientations stratégiques régionales de leur déclinaison opérationnelle. Ces exemples, parmi d'autres dans l'ouvrage, illustrent une posture critique sur les illusions rhétoriques de l'action publique locale. Le diagnostic municipal sur le « décalage effroyable qui sépare le verbe

---

<sup>4</sup> Blaise Pascal avait répondu aux propos de l'auteur du *Léviathan* que les penseurs qui s'autorisaient à parler du pouvoir écrivaient « comme pour régler un hôpital de fous »...

de l'action » dans la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle (Brunet 1981) semble ainsi toujours d'actualité, accréditant un verdict plutôt négatif à la question d'école « *Does local politics matter ?* » (Lorrain Thœnig Urfalino 1989).

La mise en œuvre des réformes décentralisées constitue un deuxième angle de dévoilement très présent dans l'ouvrage. Fabien Desage propose par exemple une analyse originale des effets contradictoires des réformes intercommunales sur une agglomération urbaine, avec des périodes de stabilité et de changement sur trois décennies qui sont finalement en constant déphasage par rapport aux intentions législatives. Mireille Pongy arrive à des résultats plus prononcés encore à l'étude des dernières lois de décentralisation culturelle, constatant que les expérimentations par protocoles n'ont pas entamé la position défensive et toujours très centralisée du ministère de la Culture. Frédéric Dobruszkes, qui étudie l'obligation de service public promulguée par l'Union européenne pour protéger les aéroports régionaux « périphériques », constate une contradiction entre les *satisfecits* politiques affichés et le processus non interrompu de libéralisation des marchés, y compris sur les territoires sensibles « protégés » par la DATAR en France. Jérôme Aust montre comment le « Plan Université 2000 » échoue, malgré les apparences, dans sa tentative de subversion des frontières sectorielles. Virginie Anquetin, qui s'intéresse aux réformes engagées par des équipes municipales nouvellement élues, constate que les affichages volontaristes sur le « management » ou les « comités de quartier » s'apparentent surtout à une habillage moderniste pour des stratégies à visées électoraliste et conjoncturelle. Pris parmi d'autres, ces différents exemples montrent que les réformes n'ont pas la portée décentralisatrice que leurs attendus suggéraient, comme si le référentiel de la décentralisation restait dépendant de « cultures dominantes » (Bourdieu 2000) à partir d'un processus classique d'euphémisation de la violence légitime produite par le marché, l'Etat central et les idéologies professionnelles.

Enfin, plusieurs contributions cherchent à engager l'entreprise de dévoilement sur les outils qui freinent ou détournent les ambitions transformatrices de l'action publique locale. Hélène Reigner considère qu'il faut « déconstruire les légitimations techniques de l'action publique » en ouvrant un vaste chantier méthodologique et théorique pour traquer ses « pilotes invisibles » (Lorrain 2005). Elle nous invite avec conviction à prendre au sérieux les objets techniques, leur trajectoire et les assemblages d'argumentaires qui leur donnent du sens. Domitien Détrie propose une stratégie d'observation participante pour mettre à jour la construction sociale des contrats de plan Etat-Régions. Christelle Manifet détaille les dispositifs d'accompagnement « à distance » qui marquent la territorialisation de l'action universitaire. Xavier Marchand-Tonel et Vincent Simoulin s'intéressent à la technologie invisible – mais puissamment structurante- d'un logiciel de gestion des fonds structurels en région. Grégoire Feyt traque les nouveaux dispositifs immatériels de connaissance du territoire et les enjeux à la fois « retrouvés » (par l'État) et « découverts » (par les collectivités locales) qu'ils soulèvent. Nicolas Matyjasik et Ludovic Méasson engagent des investigations inédites dans le milieu de la consultance pour tenter de comprendre comment des corps de doctrine issus du management calibrent les diagnostics et brident les propositions innovantes. Ces différentes contributions ont pour point commun de faire l'hypothèse que les

représentations et les interactions entre les acteurs sont fortement déterminées par l'ingénierie et la logistique des politiques territoriales.

Au final, ces trois postures de dévoilement montrent l'étendue des stratégies de captation, de manipulation, de subversion, de résistance et de diffusion de l'information qui conditionnent, dans chaque configuration territoriale, les modalités de la mise en œuvre des politiques publiques. Elles invitent les observateurs à affûter leur vigilance par rapport aux figures du changement telles qu'elles sont mises en scène dans les discours, à travers les réformes et avec les outils. Osons une métaphore cycliste pour tirer le meilleur profit de ces contributions. Les *Anciens* jouent en définitive un rôle d'alerteurs. Ils font avec rigueur le signalement des *produits masquants* qui interdisent de connaître l'ampleur du dopage dans la compétition territoriale. Ils montrent que l'action publique locale obéit à des règles et véhicule des faux-semblants que seuls quelques initiés connaissent et orchestrent. Mais cette dénonciation des produits masquants de la décentralisation nous permet-elle de faire la différence entre les théâtres d'ombre et les lieux du pouvoir, entre les effets marketing et la production du sens, entre les rhétoriques et les référentiels, entre l'innovation et l'isomorphisme ? C'est à ce stade que la *critique territoriale* peut apporter sa première pierre au débat académique. Les dévoilements méritent à leur tour une révélation, de nature épistémologique, afin de ne pas lâcher la proie (du pouvoir et de la domination) pour l'ombre (de leur mise en scène et de leur euphémisation). La standardisation (comme la différenciation d'ailleurs, mais sans doute à un moindre niveau) exige une *production d'ordre* qui structure les systèmes, qui régule les tournois et qui endigue les contestations ou les résistances. Avec humilité, Sylvain Barone fait le constat qu'il paraît « extrêmement difficile, sinon impossible, d'évaluer la part exacte prise par la variable institutionnelle dans les processus de construction de l'action publique territoriale ». Pour savoir si cette dernière est soluble dans le néo-institutionnalisme, il faut donc résolument revisiter la batterie des outils théoriques traditionnellement mobilisés dans l'analyse des politiques publiques et mettre à l'épreuve les approches par les fenêtres d'opportunité (Kingdom 1984), par l'isomorphisme institutionnel (Hall 1997), par les coalitions (Sabatier 1999), par les récits (Radaelli 2000), par les référentiels (Muller 2005), par les « 3 i » (Palier Surel 2005), par les sentiers de dépendance (Pierson 2000) ou encore par les styles de politiques publiques (Richardson 2000). Dévoiler les dévoilements, c'est s'interroger sur les fondamentaux du pouvoir que les rhétoriques, les réformes et les outils sur l'action publique territoriale masquent ou travestissent.

## LA DIALECTIQUE DE LA DEMOCRATIE DIFFERENTIELLE

Une autre moitié des contributions s'engage à l'opposé sur l'hypothèse que la territorialisation de l'action publique produit de la différenciation, c'est-à-dire qu'elle implique des déplacements et des recompositions différentes selon les territoires, selon le type de collectivité locale et selon le domaine d'intervention. Le diagnostic est souvent avancé avec prudence et circonspection, comme en témoigne l'hétérogénéité des formules utilisées pour qualifier ce nouveau désordre territorial : *mouvements aléatoires, société*

*ingouvernable, patchwork bigarré, marquetterie territoriale, professions éclatées, rapports dématérialisés, représentations éclatées, construction sociale permanente, institutionnalisation du désappointement...* Au cours de débats, un intervenant a testé la métaphore esthétique du *sfumato territorial* pour qualifier les formes d'action publique en présence<sup>5</sup> : des tableaux vaporeux obtenus par la superposition de plusieurs couches de peinture extrêmement délicates, donnant au sujet des contours imprécis mais avec une impression de profondeur. Dans les contributions, on trouve la description de fresques qui illustrent sans doute deux écoles de peinture, la première s'intéressant à la superposition des couleurs tandis que la seconde détaille la focale finalement obtenue.

Plusieurs recherches s'intéressent à la différenciation territoriale en estimant qu'il faut prendre au sérieux les nouveaux registres d'action publique qui sont énoncés et expérimentés à l'échelon local. Thierry Berthet fait par exemple l'hypothèse que la « proximité » est en passe de devenir un registre d'action publique dominant. La nouveauté provient du fait que cet « élément repère » ne relève pas seulement de la symbolique de la justification mais aussi de celle des systèmes d'acteurs qui transforment, dans chaque configuration territoriale, le triangle entre la confiance politique, le lien social et l'efficacité publique. Pierre-Antoine Landel constate que « l'agent territorial » se saisit de la *logique de projet* en transformant le processus de capitalisation des savoirs techniques. Comme les collectivités locales refusent le traditionnel partage des compétences, c'est l'ingénierie territoriale qui traduit chaque *projet de territoire* en mode d'agir singulier. L'auteur montre que les ingénieurs font ainsi office d'*opérateurs* qui spécifient « les prix sur les marchés pour échapper aux conséquences des concurrences par les prix ». Lauren Andres et Benoît Faraco proposent une étude comparée qui explique comment la norme internationale « Agenda 21 » est appliquée dans trois villes. Les auteurs constatent un processus de différenciation du principe de durabilité qui produit certes des régularités sur les cadres juridiques, les incitations et la formation, mais qui révèle aussi de fortes *irrégularités* liées aux formes spécifiques de politisation du dossier dans chaque contexte local. Dominique Vollet et son équipe font le constat que dans plusieurs domaines d'intervention en milieu rural (les politiques agricoles, les politiques sociales, les politiques territoriales), une série de *désajustements* est à l'œuvre qui préfigure une *norme décentralisatrice* modifiant le *rapport global/local* et donnant à des expertises locales une légitimité inédite dans les arbitrages publics. Elvire Bornand arrive à des résultats comparables à l'étude des coopérations territorialisées sur la formation professionnelle, insistant sur le rôle que les dispositifs jouent dans l'apprentissage d'un langage commun. Le territoire fonctionne comme un *principe d'équivalence* : il met de l'ordre dans le processus de coopération et lui confère une lisibilité, l'ancrage géographique engendrant parfois des ressources particulières et des solutions nouvelles. Prises parmi d'autres, ces différentes contributions font écho aux recherches évoquées précédemment qui engagent un travail de dévoilement des rhétoriques. Mais elles s'en éloignent sur un point décisif pour l'analyse : les auteurs établissent une relation entre le langage et ses effets sur les pratiques de

---

<sup>5</sup> Léonard de Vinci décrivait cette technique de peinture comme « sans lignes ni contours, à la façon de la fumée ou au-delà du plan focal ».

l'action publique. Les auteurs font l'hypothèse que les discours territoriaux véhiculent des mots d'ordre et des figures de style évoquant une symbolique politique locale et participant à l'affirmation ou au rappel de vecteurs identitaires et d'idéaux collectifs. De manière ostensible (un discours sur l'intérêt général) ou plus détournée (*via* des expertises ou des dispositifs de concertation), les acteurs locaux construisent des récits qui remplacent parfois l'idée par l'essence, c'est-à-dire qui suggèrent une conception de l'action publique attachée à des repères de mémoire, à des événements fondateurs, à des valeurs communautaires, à une histoire politique et sociale locale. Ces résultats nous invitent à réinterroger de façon plus dialectique les termes du processus de politisation des énoncés de politiques publiques. L'entrée par le langage et ses interactions discursives met en effet à jour une *rationalité cognitive* dans la façon territorialisée dont se fait le chaînage entre un problème et la solution publique adoptée (Zittoun 2005).

D'autres communications abordent la différenciation sous un angle plus politique en tentant de voir comment les collectivités locales se saisissent de la territorialisation des politiques publiques pour imprimer une nouvelle *vision du monde*. C'est la deuxième qualité du *sfumato* : le flou et le désordre donnent néanmoins un effet de profondeur et dessinent une perspective d'ensemble. Chaque collectivité locale joue avec l'échelle de représentation des problèmes pour défendre l'idée qu'il existe une *bonne* focale permettant l'énoncé de solutions. Les travaux de Charlotte Halpern s'intéressent par exemple à la tension entre les focales locale, nationale et européenne sur le dossier de l'extension des aéroports à Paris et à Berlin. L'auteure montre au final que malgré la forte imbrication entre les diagnostics sectoriels et territoriaux, c'est le poids des logiques sectorielles qui semble prendre le dessus. A l'inverse, Tanguy Le Goff nous invite à détecter le *point aveugle politique* de l'approche néo-institutionnelle sur les politiques locales de sécurité. Etudiant le rôle joué par les élus locaux, il insiste au final sur le « magistère d'influence » qui permet à ces derniers d'orienter, de structurer et d'encadrer l'action des agents municipaux. Anne-Cécile Douillet et Jacques de Maillard engagent pour leur part une réflexion sur la territorialisation de la justice en avançant trois résultats éclairants : il n'y a pas de *mouvement* mais la production de solutions localisées ; les magistrats du Siècle s'organisent pour résister à ce qu'ils considèrent comme une banalisation de la justice tandis que ceux du Parquet sont plus sensibles aux arguments de « tranquillité publique » formulés par les élus locaux ; enfin les réticences multiples n'empêchent pas l'imprégnation diffuse de nouvelles références et la construction de partenariats ciblés. Pour sa part, Romain Lajarge nous entraîne dans une genèse des Parcs Naturels Régionaux qui montre comment ces institutions sont devenues territoriales au fil des décennies, avec un jeu d'échelle complexe (ascendant et descendant) et une tension permanente entre les ordres du politique et du social sur la légitimité à agir. Marion Réau aborde cette question des échelles de l'action publique à l'étude des procédures européennes de gestion intégrée du littoral, soulignant que la gouvernance multi-niveaux dessine différents modèles régionaux d'appropriation en fonction du leadership territorial, des groupes d'intérêts localisés et du « rapport à l'Etat » propre à chaque contexte culturel local. Enfin Philippe Teillet engage une analyse comparée sur les Conseils de Développement de deux communautés d'agglomération qui montre la plasticité de la « démocratie



participative » imposée par la loi. La période actuelle est à *l'invention tactique*, elle met en évidence des pratiques délibératives différenciées et dont les effets sur les « idées » adoptées par les sphères politiques décisionnelles sont loin d'être négligeables. Toutes ces recherches ouvrent des chantiers théoriques tout à fait caractéristiques des débats contemporains sur les changements d'échelle et sur la relation entre *policies* et *politics* (Faure Leresche Muller Nahrath 2007). Les différentes contributions revisitent utilement les analyses sur les schémas idéologiques classiques de la représentation et sur la prégnance supposée de ses composantes catégorielles. Les acteurs locaux semblent en effet « pris dans la décision » plus qu'ils ne la prennent (Arnaud Le Bart Pasquier 2004), mais, comme le concluent les mêmes auteurs, « ce qui est vrai d'un territoire peut ne pas l'être d'un autre, et toute proposition appelle des contre-exemples » (p. 252).

A la différence de l'éthique du dévoilement, la morale de la dialectique propose une lecture qui vise moins à révéler une vérité cachée qu'à développer une interrogation sur les articulations qui relient des phénomènes contradictoires et des acteurs en conflits d'intérêts. C'est sans doute à ce stade que la confrontation des points de vue scientifiques s'avère la plus fructueuse. Les travaux du colloque mentionnent finalement comme principaux résultats saillants d'une part que tous les processus apparents de « coconstruction » territoriale (ou territorialisée) de l'action publique sont élaborés sur des bases politiques qui demeurent résolument asymétriques, et d'autre part que des équations culturelles locales (des effets de territoire) alimentent et brouillent leur *rationalité cognitive* et leur impact pratique. Si l'on se place dans une perspective néo-institutionnaliste, le triptyque institutions-idées-intérêts semble ainsi orpheline d'un 4<sup>ème</sup> « i » avec l'identité qui deviendrait une variable potentiellement explicative. Si l'on se place dans une perspective plus constructiviste, le travail de dévoilement paraît assez démuné dès lors qu'il faut qualifier les facteurs territoriaux de changement qui bousculent les mécanismes traditionnels de la domination politique. Dans les deux cas se pose la question centrale de la démocratie, ou plus précisément du régime démocratique que les politiques territoriales mettent en symboles et en actions. A ce stade, on avancera volontiers pour hypothèse que la démocratie devient *différentielle* dans la mesure où la tension entre le lieu de la souveraineté et l'exercice du pouvoir produit des effets différents d'une configuration territoriale à l'autre. Au fil des enquêtes de terrain, on constate que les conceptions politiques de la représentation, de la délibération et de la participation perdent de leur rationalité nationale lorsqu'elles sont passées au crible de leur territorialisation. En termes de philosophie politique, c'est moins un débat sur la crise de la démocratie qui s'ouvre qu'une réflexion sur la dynamique évolutive du pouvoir démocratique. Les grandes collectivités locales s'affirment dorénavant, fût-ce parfois à leur corps défendant, comme des institutions-providence. A l'image du modèle des Etats providence, elles fonctionnent comme des espaces de production de sens dans le contexte incertain de la mondialisation et du recentrement des États sur certaines de leurs missions. Et chaque gouvernement urbain ou régional traverse le processus de décentralisation avec sa propre culture politique du changement, sa propre temporalité des apprentissages institutionnels et ses propres règles du dialogue social.

En définitive, cet ouvrage esquisse le chantier intellectuel d'un double constat résolument contradictoire : les scènes politiques urbaines et régionales construisent une vision du monde social qui se nourrit des règles aterritoriales et euphémisées de la domination politique, mais l'échange politique apparaît de plus en plus conditionné et structuré par les sentiers, les tournois et les récits qui sont propres à chaque configuration territoriale. Nous sommes ici au cœur de la belle équation philosophique sur l'idée que « la démocratie n'existe que dans ce jeu de provocation entre l'obéissance et la résistance » (Lenoir 2006, p. 11). Peut-être la « nouvelle critique » esquissée dans cet ouvrage est-elle surtout *éprouvante* parce qu'elle suggère que la résolution de cette équation paraît dorénavant moins dépendante des styles politiques nationaux.